

Processus de sélection des athlètes en BMX

Finale provinciale des Jeux du Québec

Shawinigan - 2012

Mise en contexte

Ce document s'appuie sur les principes suivants :

- Sélection des meilleurs athlètes en vue de la Finale provinciale ;
- Permettre aux athlètes sélectionnés de se préparer adéquatement en vue de la Finale provinciale, plus particulièrement dans le cas d'athlètes peu expérimentés ;
- Être le plus équitable possible envers l'ensemble des athlètes prenant part aux épreuves de sélection.

Dates des épreuves de sélection

Les sélections devront se tenir entre le 1^{er} juin et le 8 juillet 2012, tenant compte des dates limites pour soumettre les noms des athlètes sélectionnés à **SPORTSQUEBEC**.

Nombre d'épreuves de sélection

Au moins une (1) épreuve de BMX doit être considérée dans les critères de sélection sous l'appellation officielle de Finale régionale des Jeux du Québec. Les régions ont le choix entre deux (2) types d'épreuves, soit le contre-la-montre et la course.

Un maximum de trois (3) épreuves (incluant la Finale régionale des Jeux du Québec) peut être établi pour sélectionner les athlètes de chaque région. Cette finale régionale des Jeux du Québec doit se tenir à la dernière épreuve de sélection, si la région compte plus d'une épreuve de sélection.

Infrastructure requise

Épreuves de sélection : piste homologuée de niveau régional au minimum*

* Dans le cas où une région ne dispose pas d'infrastructure répondant aux exigences susmentionnées, le comité organisateur de la finale régionale pourra tenir une (1) épreuve de contre-la-montre sur un parcours préalablement approuvé par la FQSC.

Processus de sélection (identique pour chaque catégorie)

Les athlètes âgés de 11 à 13 ans concourent tous dans la même catégorie pour chacun des événements de sélection. Le processus de sélection est identique pour les garçons et les filles. Chaque région peut choisir deux (2) garçons et deux (2) filles âgés entre 11 et 13 ans au 31 décembre 2012.

Lorsque des points doivent être attribués afin d'établir un classement au terme de plusieurs épreuves, les points sont répartis ainsi en fonction de du participant :

- 1^{ère} place : 5 pts
- 2^{ème} place : 3 pts
- 3^{ème} place : 2 pts
- 4^{ème} place : 1 pt

Dans le cas où il y aurait égalité dans les classements cumulatifs aux points, la priorité sera toujours accordée à l'athlète ayant obtenu le meilleur résultat lors de la finale régionale.

Voici le processus de sélection en fonction du nombre d'épreuves choisi.

- **Une (1) seule épreuve (course ou contre-la-montre)**
 - o Les deux premiers de l'épreuve sont sélectionnés.
- **Deux (2) épreuves de courses**
 - o Le premier de la finale régionale des Jeux du Québec (donc de la deuxième course) est sélectionné.
 - o Le meilleur athlète du classement cumulatif aux points des deux épreuves, excluant le premier de la finale régionale des Jeux du Québec, est sélectionné.
- **Deux (2) épreuves, un contre-la-montre et une course (finale régionale)**
 - o Le premier de la finale régionale des Jeux du Québec (course) est sélectionné.
 - o Le meilleur athlète au contre-la-montre autre que le gagnant de la finale régionale des Jeux du Québec (course) est sélectionné.
- **Trois (3) épreuves (courses seulement)**
 - o Le premier de la finale régionale des Jeux du Québec est sélectionné.
 - o Le meilleur athlète du classement cumulatif aux points des trois (3) épreuves, excluant le premier de la finale régionale, est sélectionné.

Délégation incomplète

Une délégation n'ayant pas deux athlètes du même sexe au terme du processus de sélection pourra compenser avec un athlète de l'autre sexe. Une autorisation par courriel doit être demandée à la FQSC pour modifier le nombre d'athlètes du même sexe. Toutefois, seuls les deux meilleurs résultats par sexe compteront pour le classement de la région lors de la Finale des Jeux du Québec.

La sélection du troisième athlète se fait comme suit :

- **Une (1) seule épreuve**
 - o 3ème athlète de l'épreuve;
- **Deux (2) ou trois (3) épreuves**
 - o Le meilleur athlète du classement cumulatif aux points, autre que les deux (2) premiers sélectionnés.

Information

Pour toute demande d'information concernant le processus de sélection, veuillez communiquer avec le directeur technique BMX à la Fédération québécoise des sports cyclistes.

Bruno Vachon
514-252-3071 poste 3471
bvachon@fqsc.net